



CHAPITRE III.

La tentation.

Telle avait été la cause de la profonde émotion de la Mayeux : Florine, en se rendant auprès de la supérieure, avait laissé la jeune ouvrière dans un couloir garni de banquettes et formant une sorte d'antichambre située au premier étage. Se trouvant seule, la Mayeux s'était approchée machinalement d'une fenêtre ouvrant sur le jardin du couvent, borné de ce côté par un mur à moitié démoli et terminé à l'une de ses extrémités par une clôture de planches à claire-voie. Ce mur, aboutissant à une chapelle en construction, était mitoyen avec le jardin d'une maison voisine. La Mayeux avait tout à coup vu apparaître une jeune fille à l'une des croisées du rez-de-chaussée de cette maison, croisée grillée, d'ailleurs remarquable par une sorte d'auvent en forme de tente qui la surmontait. Cette jeune fille, les yeux fixés sur un des bâtiments du couvent, faisait de la main des signes qui semblaient à la fois encourageants et affectueux. De la fenêtre où elle était placée, la Mayeux, ne pouvant voir à qui s'adressaient ces signes d'intelligence, admirait la rare beauté de cette jeune fille, l'éclat de son teint, le noir brillant de ses grands yeux, le doux et bienveillant sourire qui effleurait ses lèvres. On répondit sans doute à sa pantomime à la fois gracieuse

et expressive, car, par un mouvement rempli de grâce, cette jeune fille, posant la main gauche sur son cœur, fit de sa main droite un geste qui semblait dire que son cœur s'en allait vers cet endroit qu'elle ne quittait pas des yeux. Un pâle rayon de soleil, perçant les nuages, vint se jouer à ce moment sur les cheveux de cette jeune fille, dont la blanche figure, alors presque collée aux barreaux de sa croisée, sembla, pour ainsi dire, tout à coup illuminée par les éblouissants reflets de sa splendide chevelure couleur d'or bruni. A l'aspect de cette ravissante figure, encadrée de longues boucles d'admirables cheveux d'un roux doré, la Mayeux tressaillit... involontairement, la pensée de mademoiselle de Cardoville lui vint aussitôt à l'esprit, et elle se persuada (elle ne se trompait pas) qu'elle avait devant les yeux la protectrice d'Agricol. En retrouvant là, dans cette sinistre maison d'aliénés, cette jeune fille si merveilleusement belle, en se souvenant de la bonté délicate avec laquelle elle avait quelques jours auparavant accueilli Agricol, dans son petit palais éblouissant de luxe, la Mayeux sentit son cœur se briser. Elle croyait Adrienne folle... et pourtant, en l'examinant plus attentivement encore, il lui semblait que l'intelligence et la grâce animaient toujours cet adorable visage. Tout à coup mademoiselle de Cardoville fit un geste expressif, mit son doigt sur sa bouche, envoya deux baisers dans la direction de ses regards, et disparut subitement. Songeant aux révélations si importantes qu'Agricol avait à faire à mademoiselle de Cardoville, la Mayeux regrettait d'autant plus amèrement de n'avoir aucun moyen, aucune possibilité de parvenir jusqu'à elle; car il lui semblait que si cette jeune fille était folle, elle se trouvait du moins dans un moment lucide.

La jeune ouvrière était plongée dans ces réflexions remplies d'inquiétude lorsqu'elle vit revenir Florine accompagnée d'une des religieuses du couvent. La Mayeux dut donc garder le silence sur la découverte qu'elle venait de faire, et se trouva bientôt en présence de la supérieure. La supérieure, après un rapide et pénétrant examen de la physionomie de la jeune ouvrière, lui trouva l'air si timide, si doux, si honnête qu'elle crut pouvoir ajouter complètement foi aux renseignements donnés par Florine.

« Ma chère fille, » dit la mère Sainte-Perpétue d'une voix affectueuse, « Florine m'a dit dans quelle cruelle situation vous vous trouviez... Il est donc vrai... vous manquez absolument de travail? — Hélas! oui, madame. — Appelez-moi votre mère... ma chère fille; ce nom est plus doux... et c'est la règle de cette maison... Je n'ai pas besoin de vous demander quels sont vos principes? — J'ai toujours vécu honnêtement de mon travail... ma mère, » répondit la Mayeux avec une simplicité à la fois digne et modeste. « — Je vous crois, ma chère fille, et j'ai de bonnes raisons pour vous croire... Il faut remercier le Seigneur de vous avoir mise à l'abri de bien des tentations; mais, dites-moi, êtes-vous habile dans votre état? — Je fais de mon mieux, ma mère; l'on a toujours été satisfait de mon travail... Si vous désirez, d'ailleurs, me mettre à l'œuvre, vous en jugerez. — Votre affirmation me suffit, ma chère fille... Vous préférez, n'est-ce pas, aller travailler en journée? — Mademoiselle Florine m'a dit, ma mère, que je ne pouvais espérer avoir de travail chez moi. — Pour l'instant, non, ma fille;

si, plus tard, l'occasion se présentait... j'y songerais... Quant au présent, voici ce que je peux vous offrir : une vieille dame très-respectable m'a fait demander une ouvrière à la journée ; présentée par moi, vous lui conviendrez ; l'œuvre se chargera de vous vêtir comme il faut, peu à peu l'on retiendra ce déboursé sur votre salaire, car c'est avec nous que vous compterez ;... ce salaire est de deux francs par jour ;... vous paraît-il suffisant ? — Ah ! ma mère... c'est bien au delà de ce que je pouvais espérer. — Vous ne serez d'ailleurs occupée que de neuf heures du matin à six heures du soir... il vous restera donc encore quelques heures dont vous pourrez disposer. Vous le voyez, cette condition est assez douce, n'est-ce pas ? — Oh ! bien douce, ma mère... — Je dois, avant tout, vous dire chez qui l'œuvre aurait l'intention de vous employer... c'est chez une veuve nommée madame de Brémont, personne remplie de solide piété ;... vous n'aurez, je l'espère, dans sa maison, que d'excellents exemples ;... s'il en était autrement vous viendriez m'en prévenir. — Comment cela, ma mère ? » dit la Mayeux avec surprise. « — Écoutez-moi bien, ma chère fille, » dit mère Sainte-Perpétue d'un ton de plus en plus affectueux ; « l'œuvre de Sainte-Marie a un saint et double but... Vous comprenez, n'est-ce pas, que s'il est de notre devoir de donner aux maîtres toutes les garanties désirables sur la moralité des personnes que nous plaçons dans l'intérieur de leur famille, nous devons aussi donner aux personnes que nous plaçons toutes garanties de moralité désirables sur les maîtres à qui nous les adressons ? — Rien n'est plus juste et d'une plus sage prévoyance, ma mère. — N'est-ce pas, ma chère fille ? car de même qu'une servante de mauvaise conduite peut porter un trouble fâcheux dans une famille respectable... de même aussi un maître ou une maîtresse de mauvaises mœurs peuvent avoir une dangereuse influence sur les personnes qui les servent ou qui vont travailler dans leur maison... Or, c'est pour offrir une mutuelle garantie aux maîtres et aux serviteurs vertueux, que notre œuvre est fondée... — Ah ! madame... , » dit naïvement la Mayeux, « ceux qui ont eu cette pensée méritent la bénédiction de tous... — Et les bénédictions ne leur manquent pas, ma chère fille, parce que l'œuvre tient ses promesses. Ainsi... une intéressante ouvrière... comme vous, par exemple... est placée auprès de personnes irréprochables, selon nous ; aperçoit-elle, soit chez ses maîtres, soit même chez les gens qui les fréquentent habituellement, quelque irrégularité de mœurs, quelque tendance irréligieuse qui blesse sa pudeur ou qui choque ses principes religieux, elle vient aussitôt nous faire une confidence détaillée de ce qui a pu l'alarmer... Rien de plus juste... n'est-il pas vrai ? — Oui, ma mère... , » répondit timidement la Mayeux, qui commençait à trouver ces prévisions singulières. « — Alors, » reprit la supérieure, « si le cas nous paraît grave, nous engageons notre protégée à observer plus attentivement encore, afin de bien se convaincre qu'elle avait raison de s'alarmer... Elle nous fait de nouvelles confidences, et si elles confirment nos premières craintes, fidèles à notre pieuse tutelle, nous retirons aussitôt notre protégée de cette maison peu convenable... Du reste, comme le plus grand nombre d'entre elles, malgré leur candeur et leur vertu, n'ont pas les lumières suffisantes pour distinguer ce qui peut nuire à leur âme, nous préférons, dans leur intérêt,

que tous les huit jours elles nous confient comme une fille le confierait à sa mère, soit de vive voix, soit par écrit, tout ce qui s'est passé durant la semaine dans les maisons où elles sont placées ; alors nous avisons pour elles, soit en les y laissant, soit en les retirant. Nous avons déjà environ cent personnes, demoiselles de compagnie, de magasin, servantes ou ouvrières à la journée, placées selon ces conditions dans un grand nombre de familles, et, dans l'intérêt de tous, nous nous applaudissons chaque jour de cette manière de procéder... Vous me comprenez, n'est-ce pas, ma chère fille? — Oui... oui... ma mère... » dit la Mayeux de plus en plus embarrassée. Elle avait trop de droiture et de sagacité pour ne pas trouver que cette manière d'assurance mutuelle sur la moralité des maîtres et des serviteurs ressemblait à une sorte d'espionnage intime, d'espionnage du foyer domestique, organisé sur une vaste échelle et exécuté par les protégées de l'œuvre presque à leur insu ; car il était en effet difficile de déguiser plus habilement à leurs yeux cette habitude de délation à laquelle on les dressait sans qu'elles s'en doutassent.

« Si je suis entrée dans ces longs détails, ma chère fille, » reprit la mère Sainte-Perpétue, prenant le silence de la Mayeux pour un assentiment, « c'est afin que vous ne vous croyiez pas obligée de rester malgré vous dans une maison où, contre notre attente, je vous le répète, vous ne trouveriez pas continuellement de saints et pieux exemples... Ainsi la maison de madame de Brémont, à laquelle je vous destine, est une maison tout en Dieu... Seulement on dit, et je ne veux pas le croire, que la fille de madame de Brémont, madame de Noisy, qui depuis peu de temps est venue habiter avec elle, n'est pas d'une conduite parfaitement exemplaire, qu'elle ne remplit pas exactement ses devoirs religieux, et qu'en l'absence de son mari, à cette heure en Amérique, elle reçoit des visites malheureusement trop assidues d'un M. Hardy, riche manufacturier. » Au nom du patron d'Agricol, la Mayeux ne put retenir un mouvement de surprise, et rougit légèrement. La supérieure prit naturellement cette rougeur et ce mouvement pour une preuve de la pudibonde susceptibilité de la jeune ouvrière, et ajouta : « J'ai dû tout vous dire, ma chère fille, afin que vous fussiez sur vos gardes. J'ai dû même vous entretenir de bruits que je crois complètement erronés, car la fille de madame de Brémont a eu sans cesse de trop bons exemples sous les yeux pour les oublier jamais... D'ailleurs étant dans la maison du matin au soir, mieux que personne vous serez à même de vous apercevoir si les bruits dont je vous parle sont faux ou fondés ; si par malheur ils l'étaient selon vous, alors, ma chère fille, vous viendriez me confier toutes les circonstances qui vous autorisent à le croire, et si je partageais votre opinion, je vous retirerais à l'instant de cette maison, parce que la sainteté de la mère ne compenserait pas suffisamment le déplorable exemple que vous offrirait la conduite de la fille... car dès que vous faites partie de l'œuvre, je suis responsable de votre salut, et bien plus, dans le cas où votre susceptibilité vous obligerait à sortir de chez madame de Brémont, comme vous pourriez être quelque temps sans emploi, l'œuvre, si elle est satisfaite de votre zèle et de votre conduite, vous donnera un franc par jour jusqu'au moment où elle vous replacera... Vous voyez, ma chère fille,

qu'il y a tout à gagner avec nous... Il est donc convenu que vous entrez après-demain chez madame de Brémont. »

La Mayeux se trouvait dans une position très-difficile ; tantôt elle croyait ses premiers soupçons confirmés, et, malgré sa timidité, sa fierté se révoltait en songeant que, parce qu'on la savait misérable, on la croyait capable de se vendre comme espionne, moyennant un salaire élevé. Tantôt, au contraire, sa délicatesse naturelle répugnant à croire qu'une femme de l'âge et de la condition de la supérieure pût descendre à lui adresser une de ces propositions aussi infamantes pour celui qui les accepte que pour celui qui les fait, elle se reprochait ses premiers doutes, se demandant si la supérieure, avant de l'employer, ne voulait pas, jusqu'à un certain point, l'éprouver, et voir si sa droiture s'élèverait au-dessus d'une offre relativement très-brillante.

La Mayeux était si naturellement portée à croire au bien, qu'elle s'arrêta à cette dernière pensée, se disant qu'après tout, si elle se trompait, ce serait pour la supérieure la manière la moins blessante de refuser ses offres indignes. Par un mouvement qui n'avait rien de hautain, mais qui disait la conscience qu'elle avait de sa dignité, la jeune ouvrière, relevant la tête qu'elle avait jusqu'alors tenue humblement baissée, regarda la supérieure bien en face, afin que celle-ci pût lire sur ses traits la sincérité de ses paroles, et lui dit d'une voix légèrement émue et oubliant cette fois de dire *ma mère* : « Ah ! madame... je ne puis vous reprocher de me faire subir une pareille épreuve... vous me voyez bien misérable, et je n'ai rien fait qui puisse me mériter votre confiance ; mais, croyez-moi, si pauvre que je sois, jamais je ne m'abaisserai à faire une action aussi méprisable que celle que vous êtes sans doute obligée de me proposer, afin de vous assurer par mon refus que je suis digne de votre intérêt. Non, non, madame, jamais, et à aucun prix, je ne serai capable d'une délation. » La Mayeux prononça ces derniers mots avec tant d'animation que son visage se colora légèrement.

La supérieure avait trop de tact et d'expérience pour ne pas reconnaître la sincérité des paroles de la Mayeux ; s'estimant heureuse de voir la jeune fille prendre ainsi le change, elle lui sourit affectueusement et lui tendit les bras en disant : « Bien, bien, ma chère fille... venez m'embrasser... — Ma mère... je suis confuse... de tant de bontés. — Non, car vos paroles sont remplies de droiture ;... seulement persuadez-vous bien que je ne vous ai pas fait subir d'épreuve... parce qu'il n'y a rien qui ressemble moins à une délation que les marques de confiance filiale que nous demandons à nos protégées dans l'intérêt même de la moralité de leur condition ;... mais certaines personnes, et, je le vois, vous êtes du nombre, ma chère fille, ont des principes assez arrêtés, une intelligence assez avancée, pour pouvoir se passer de notre surveillance, de nos conseils, et apprécier par elles-mêmes ce qui peut nuire à leur salut ;... c'est donc une responsabilité que je vous laisserai tout entière, ne vous demandant d'autres confidences que celles que vous croirez devoir me faire volontairement. — Ah ! madame... que de bontés ! » dit la pauvre Mayeux, ignorant les mille ressources, les mille détours de l'esprit monacal, et se croyant déjà certaine de gagner honorablement un salaire équitable. « — Ce n'est pas de la

bonté... c'est de la justice, » reprit la mère Sainte-Perpétue, dont l'accent devenait de plus en plus affectueux ; « on ne saurait trop avoir de confiance et de tendresse envers de saintes filles comme vous que la pauvreté a encore épurées, si cela peut se dire, parce qu'elles ont toujours fidèlement observé la loi du Seigneur. — Ma mère... — Une dernière question, ma chère fille ; combien de fois par mois approchez-vous de la sainte table ? — Madame, » reprit la Mayeux, « je ne m'en suis pas approchée depuis ma première communion que j'ai faite il y a huit ans. C'est à peine si en travaillant chaque jour, et tout le jour, je puis suffire à gagner ma vie ; il ne me reste donc pas de loisir pour... — Grand Dieu ! » s'écria la supérieure en interrompant la Mayeux, et joignant les mains avec tous les signes d'un douloureux étonnement, « il serait vrai... vous ne pratiquez pas... — Hélas ! madame... je vous l'ai dit, le temps me manque, » reprit la Mayeux en regardant la mère Sainte-Perpétue d'un air interdit.

Après un moment de silence, celle-ci lui dit tristement : « Vous me voyez désolée, ma chère fille... je vous l'ai dit : de même que nous ne plaçons nos protégées que dans des maisons pieuses, de même on nous demande des personnes pieuses et qui pratiquent ; c'est une des conditions indispensables de l'œuvre... Ainsi, à mon grand regret, il m'est impossible de vous employer ainsi que je l'espérais... Cependant, si, par la suite, vous renoncez à une si grande indifférence à propos de vos devoirs religieux... alors nous verrions. — Madame, » dit la Mayeux, le cœur gonflé de larmes, car elle était obligée de renoncer à une heureuse espérance, « je vous demande pardon de vous avoir retenue si longtemps... pour rien. — C'est moi, ma chère fille, qui regrette vivement de ne pouvoir vous attacher à l'œuvre ;... mais je ne perds pas tout espoir... surtout parce que je désire voir une personne, déjà digne d'intérêt, mériter un jour par sa piété l'appui durable des personnes religieuses... Adieu, ma chère fille... allez en paix, et que Dieu vous soit miséricordieux en attendant que vous soyez tout à fait revenue à lui... » Ce disant, la supérieure se leva et conduisit la Mayeux jusqu'à la porte, toujours avec les formes les plus douces et les plus maternelles ; puis, au moment où la Mayeux dépassait le seuil, elle lui dit : « Suivez le corridor, descendez quelques marches, frappez à la seconde porte à droite ; c'est la lingerie : vous y trouverez Florine ;... elle vous reconduira... Adieu, ma chère fille... »

Dès que la Mayeux fut sortie de chez la supérieure, ses larmes, jusqu'alors contenues, coulèrent abondamment ; n'osant pas paraître ainsi éplorée devant Florine et quelques religieuses, sans doute rassemblées dans la lingerie, elle s'arrêta un moment auprès d'une des fenêtres du corridor pour essuyer ses yeux noyés de pleurs. Elle regardait machinalement la croisée de la maison voisine du couvent où elle avait cru reconnaître Adrienne de Cardoville, lorsqu'elle vit celle-ci sortir d'une porte et s'avancer rapidement vers la clôture à claire-voie qui séparait les deux jardins... Au même instant, à sa profonde stupeur, la Mayeux vit une des deux sœurs dont la disparition désespérait Dagobert, Rose Simon, pâle, chancelante, abattue, s'approcher avec crainte et inquiétude de la claire-voie qui la séparait de mademoiselle de Cardoville, comme si l'orpheline eût redouté d'être aperçue...

LE

JUIF ERRANT

PAR

EUGÈNE SÜE

ÉDITION

ILLUSTRÉE PAR M. LOUIS HUARD,

Et par MM. Eugène Verboeckhoven, Lauters, Hendrickx, Le Hon,
T' Schaggeny, Stroobant, Kreins, Van Marcke,
Van der Hecht, etc.

TOME DEUXIÈME.



—

BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

—
1846